



Apprendre
au Cnam
change votre vie

le **cnam**

Licence professionnelle - LP104

Responsable de projets urbains, environnementaux et territoriaux

**Droit, économie, gestion
mention développement de projets de territoires**

Prérequis :

- Diplôme niveau III (DEUG, BTS, DUT ou autre diplôme équivalent bac+2) ;
- Titre RNCP III assistant de gestion ;
- CC020 validé avec VAP85 validée (si pas de diplôme niveau III préalable).

Procédure d'admission

Les candidat·e·s doivent transmettre un curriculum vitae, une lettre de motivation et copie du diplôme au secrétariat :
djoher.marouf@lecnam.net

Objectifs

Cette licence professionnelle vise à acquérir les connaissances fondamentales dans les domaines juridiques concernant les collectivités territoriales (droit administratif, droit constitutionnel, droit des services publics et de la commande publique, droit de l'environnement, droit de l'urbanisme). Elle propose des mises en situations pratiques ainsi que des thématiques concrètes en lien direct avec la gestion territoriale (régionale, départementale, communale et intercommunale). La dimension européenne, essentielle à l'appréhension de ces différentes thématiques, y est largement abordée.

Elle permet d'acquérir des compétences en conception et suivi de projets d'aménagement et de développement urbains, et de réactualiser les connaissances ainsi que les méthodes de travail au plus près des exigences des métiers de la sphère des collectivités territoriales, qu'il s'agisse des professions liées à la fonction publique territoriale ou de celles exercées par leurs prestataires (délégataires de services publics, bureaux d'études, ingénieurs, aménageurs urbains...).

Compétences

- Maîtrise du fonctionnement général des collectivités locales
- Connaissance des projets de conception urbaine et environnementale
- Maîtrise des technologies de l'information et de la communication et des principaux logiciels de Système d'Information Géographique (SIG)
- Capacité à conduire ou accompagner des études pour définir les politiques publiques et les orientations stratégiques d'une collectivité
- Réalisation d'études techniques globales et sectorielles à partir de diagnostics
- Veille documentaire juridique et statistique

Perspectives professionnelles

- **Cadre territorial (sur contrat ou sur concours)**
- **Chargé(e) d'études territoriales**
- **Assistant / Chef de projet urbain**
- **Responsable de projet environnemental**
- **Technicien en urbanisme**
- **Agent de développement local / social**
- **Responsable de projets européens**

LP Responsable de projets urbains, environnementaux et territoriaux

Programme

Code	Enseignements	Crédits (ECTS)
ACL101	Les fondamentaux des collectivités locales	6
ACL102	La gestion thématique des collectivités locales	4
ACL103	L'Europe des territoires	4
ACL105	Les fondamentaux du droit public appliqué	4
UEV104	Initiation au SIG (mapinfo)	4
UEV108	Environnement territorial et développement durable	4
UEV109	Initiation au développement local	4
UEV124	Urbanisme et population	4
Une UE au choix parmi :		
ACL106	L'application pratique du droit des collectivités locales	6
EGS109	Représentation graphique et cartographie	6
Une UE au choix parmi :		
ARA100	Cours de langue et de culture arabes, parcours collectif	6
ANG200	Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais	6
ANG300	Anglais professionnel : parcours collectif	6
UATR01	Stage ou expérience	6
UATR02	Projet tuteuré	8

Responsable national

Christophe Robert

Responsable opérationnel

Christophe Robert



territoires.cnam.fr

Le Cnam
EPN1
Équipe Territoires
2, rue Conté
Paris 3^e

Contact

Djoher Marouf, *gestionnaire pédagogique*

01 40 27 21 02

djoher.marouf@lecnam.net